

Synthèse conférence Ehpad 21/04/2026

Nom de l'espace : EREARA

Thème de l'évènement : Le fonctionnement du système de santé, la prévention et la sobriété en médecine.

Sous thème de l'évènement : La sobriété en médecine.

Titre de l'évènement : « Le juste soin en Ehpad ».

Type d'évènement : conférence-débat

Date de l'évènement : 21 avril 2026

Lieu de l'évènement : EHPAD Les Magnolias, 69400 Villefranche-sur-Saône

Type de public : Résidents d'EHPAD, professionnels de la structure et famille de résidents.

Nombre de participants : **42 participants** : 13 professionnels de santé, 7 accompagnateurs, 22 résidents d'Ehpad.

Questions soulevées :

Plusieurs interrogations majeures émergent des échanges :

Sur la définition et le périmètre du juste soin :

- Qu'est-ce qu'un soin ? Relève-t-il uniquement du médical ou inclut-il la relation, l'écoute, les activités du quotidien ?
- Quelle distinction entre soin et traitement ? Le traitement est-il seulement une composante du soin ou une réalité distincte ?
- Le « juste soin » doit-il être universel ou nécessairement individualisé ?
- Quelle place accorder aux dimensions non médicales (activités, lien social, médiation animale, balnéothérapie, soins esthétiques) ?

Sur le respect de la personne et l'autonomie :

- Jusqu'où respecter le refus de soin ou de traitement ?
- Comment arbitrer entre le respect de la volonté du résident, les attentes des familles et les obligations professionnelles (protocoles, hygiène, santé) ?
- Comment adapter le soin face à des troubles cognitifs, des refus répétés, des différences culturelles ou religieuses ?
- L'humour ou certaines attitudes peuvent-ils constituer une forme de maltraitance implicite ?
-

Sur la place du consentement et du choix :

- Le choix du résidant est-il toujours éclairé ?
- Quelle importance accorder à la compréhension du plan de soin et du traitement ?
- Les résidents participent-ils réellement aux décisions de soin ?

Points de convergence :

Les échanges révèlent un accord global sur une conception large et humaniste du soin, qui dépasse le seul acte médical. Le soin est unanimement envisagé comme une relation fondée sur l'attention, l'écoute et la bienveillance.

Les participants s'accordent également sur la nécessité d'un soin individualisé, adapté à la personnalité, à l'histoire et à la culture du résidant. Le respect de l'autonomie apparaît comme un principe central, impliquant la prise en compte du consentement et des refus.

Enfin, un consensus se dégage quant à l'importance des approches non médicamenteuses (activités, médiation animale, balnéothérapie), reconnues comme participant pleinement au soin.

Points de divergence :

Des divergences apparaissent au sujet de la distinction entre soin et traitement : certains les perçoivent comme deux éléments à dissocier car distincts et indépendants, tandis que d'autres considèrent à l'inverse que le traitement est une partie inhérente du soin.

La question du refus de soin fait également émerger des tensions, notamment sur les limites du respect de l'autonomie face aux impératifs de santé ou aux attentes des familles. Les résidents ont tendance à mettre l'accent sur la nécessité de se conformer à la volonté de la personne, là où les professionnels de santé insistent sur l'importance des soins et le caractère biaisé que peut revêtir la volonté du résidant (ex : manque d'information, expression d'un mal être)

Par ailleurs, des désaccords apparaissent sur l'application des protocoles institutionnels, notamment en matière d'hygiène avec d'une part l'application stricte du protocole et d'autre part le respect des habitudes du résidant.

Les avis divergent également au sujet de certaines pratiques relationnelles, comme l'usage de l'humour qui est perçu par certains résidents comme une maladresse voire un manque de respect.

Enfin, les discussions sur la fin de vie révèlent des positions contrastées, en particulier sur l'aide à mourir et l'interprétation de la volonté du patient de mettre fin à sa vie.

Recommandations particulières pour la matière :

Les participants préconisent de renforcer l'individualisation des soins, en tenant compte des spécificités de chaque résidant. Ils insistent sur l'importance d'une approche relationnelle adaptée, fondée sur la patience, l'écoute et le respect du rythme de la personne.

Le développement des alternatives non médicamenteuses est encouragé, tout comme une meilleure communication avec les résidents et leurs familles, notamment pour éclairer les choix et comprendre les refus de soins.

Enfin, il est recommandé de rechercher un équilibre entre autonomie, bien-être et contraintes institutionnelles, afin de garantir un soin à la fois éthique, respectueux et adapté.

Synthèse générale de l'Espace :

Les échanges mettent en évidence une conception du « juste soin » comme un soin global, individualisé et relationnel, dépassant la seule dimension médicale. Il repose sur un ajustement constant aux besoins, au vécu et aux envies du résidant.

Cette approche fait toutefois apparaître des tensions éthiques, notamment entre le respect de l'autonomie, les exigences institutionnelles et les impératifs de santé, en particulier face aux refus de soin.

En définitive, le juste soin se définit par sa capacité à concilier respect de la personne, qualité de la relation et pratiques adaptées, dans une logique d'équilibre plutôt que de norme uniforme.